

Comment s'inscrire aux activités de l'association Biarritz Accueil ?

Préalable

Avant de vous inscrire, nous vous conseillons :

de consulter sur le site internet de Biarritz Accueil les statuts et le règlement intérieur de l'association, le planning des activités, le récapitulatif des tarifs.

<https://biarritz-accueil.fr>

pour l'activité randonnée de consulter et télécharger le guide du randonneur, les modèles de certificat médical et de questionnaire santé de la FFRandonnée

<https://biarritz-accueil.fr/randonnees-1.html>

L'adhésion à l'association est obligatoire :

Le montant annuel de l'adhésion est de 25 Euros par personne.

L'inscription aux activités :

Pour toutes les activités, le droit d'inscription est de 22 Euros, payable au moment de l'inscription. Ce montant est justifié par les frais de fonctionnement engagés par l'association Biarritz Accueil : location des salles, achat de matériel, formation des animateurs.

Pour la randonnée :

L'inscription à la Fédération Française de Randonnée (FFR) est obligatoire afin d'obtenir une licence incluant l'assurance de base. Le montant de l'inscription est de 28,25 Euros.

En cas de première inscription, ou de reprise de licence après une interruption de 2 ans, il faut fournir pour la FFR :

- Une adresse mail valide
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la randonnée daté de moins de 6 mois et signé par votre médecin. (Utilisez le modèle de la FFR téléchargeable sur notre site) En

cas de renouvellement de licence, il faut :

- Une adresse mail valide.
- Le N° de licence de l'année précédente.
- Remplir l'auto-questionnaire de santé (Utilisez le QS-SPORT de la FFR téléchargeable sur notre site) et le conserver (*ne nous renvoyez pas ce questionnaire +++*) o o Si vous répondez NON à toutes les questions, vous devez nous transmettre une attestation datée et signée confirmant vos réponses négatives
(Utilisez le modèle téléchargeable sur notre site, rubrique activités - randonnée)

o Si vous répondez OUI à une ou plusieurs questions, vous devez nous transmettre un certificat médical comme pour une première inscription pour continuer à pratiquer

Pour les autres activités sportives et psycho-corporelles :

Un certificat médical vous sera demandé par l'animateur professionnel ; vous lui remettrez directement.

Une séance d'essai est possible : uniquement pour les adhérents

Les inscriptions sont ouvertes à partir du lundi 4 septembre 2023:

- **de préférence en ligne :** la fiche d'adhésion à l'association, d'inscription aux activités et de paiement en ligne est accessible sur le site de Biarritz Accueil (<https://biarritzaccueil.fr/adhesion.html>)

Le règlement s'effectue par carte bancaire. Les documents demandés pour la randonnée doivent être scannés ou photographiés.

- si vous avez des difficultés avec Internet, vous pouvez venir lors de nos **permanences à la Maison des Associations** (2-4 rue Darrichon, 64200 Biarritz) : lundi après-midi de 14.30 à 16.30 toute l'année et vendredi matin de 10.00 à 11.45 en septembre et octobre. Pensez à vous munir de votre carte bancaire et de votre téléphone pour accès à votre code d'identification bancaire.

Validation de l'inscription :

Vous recevrez un mail de confirmation dans un délai de 24 à 48 heures.

Attention : L'inscription à certaines activités est limitée à un nombre donné de participants : l'inscription pourra donc vous être refusée si le nombre maximum de participants est atteint.

Un **certificat d'adhésion** vous sera transmis sur simple demande par mail à l'adresse suivante : biarritz.accueil@gmail.com

Vos coordonnées seront transmises à l'animateur responsable qui vous recontactera et vous **précisera les frais de participation :**

- Certaines activités sont animées par des partenaires professionnels, ce qui implique le versement d'une participation à régler directement à l'animateur. (voir récapitulatif des tarifs ci-dessous)
- Pour les autres activités ou cours, les séances sont animées par un animateur bénévole. Il pourra vous demander une participation à ses frais de préparation ou de déplacement à lui verser directement (1 Euro pour les activités à la Maison des Associations, 2 Euros pour les randonnées G2 et G3, 3 euros pour les randonnées G4)

Tarifs de la participation aux activités animées par des professionnels

QI GONG - TAI CHI CHUAN

- 10 € la séance d'essai.
- 160€ la carte de 20 séances valable 9 mois
- 255€ / année / 1 séance par semaine
- 460€ / année/ 2 séances par semaine (2x Qi Gong ou Qi Gong + Tai Chi)

SOPHRORELAXATION

- 10€ la séance, achat à l'unité seulement. Minimum 3 participants.

ATELIER DESSIN

- 16€

VINIYOGA

- 85€/Carnet de 10 séances
- 150€/Carnet de 20 séances

- 300€ / une année/1 cours/semaine

HATHA YOGA

- 220 € / une année pour 1 cours/semaine
- Payable au trimestre 80+70+70
- (Réduction si 2 cours/semaine)

GYM DOUCE

- 80€ / forfait 10 séances

MEDITATION

- Les ateliers de découverte de la méditation de pleine conscience du samedi, seront sur participation libre. Les séances de méditation du lundi seront de 18 euros à l'unité et 150 euros les dix séances.

PILATES

- 85 € les 10 séances
- 150 Euros les 20 séances

CHORALE

- 40 Euros par trimestre